

# Promouvoir le tourisme durable dans les Outre-mer

## Déclaration du groupe des Outre-mer

Dans toutes les collectivités d’Outre-mer, les richesses exceptionnelles naturelles et culturelles font que le tourisme s’impose comme l’une des filières de développement qu’il convient de continuer à promouvoir en priorité.

Dans ce contexte, il était particulièrement pertinent que notre délégation à l’Outre-mer s’attache à établir un diagnostic de la situation du tourisme et surtout trace le cadre général dans lequel devraient s’inscrire nos politiques de développement touristique afin notamment que ces dernières puissent revêtir un caractère durable à la fois sur le plan environnemental mais aussi économique, social et sociétal.

Confrontées dans les trois océans à une concurrence féroce notamment sur le créneau du balnéaire tropical de masse, les collectivités françaises ultramarines doivent s’inscrire dans des stratégies de niche valorisant leur altérité tant sur le plan de leur identité culturelle que de l’exceptionnelle richesse de leur biodiversité.

Ainsi, s’écartant d’un modèle fondé sur l’optimisation des volumes, il s’agira de privilégier des stratégies s’appuyant sur :

- l’authenticité des expériences proposées aux visiteurs avec un vrai contact avec les populations permettant un partage des cultures ;
- la dispersion de l’offre d’hébergement sur l’ensemble du territoire et sa répartition sur plusieurs types d’hébergement.

Pour réussir cet objectif d’un développement touristique endogène et durable, les collectivités territoriales, l’État et l’Europe devront combiner leurs contributions en matière d’aide à l’investissement mais aussi de soutien actif à la formation initiale, continue et de l’apprentissage des ultramarins à tous les métiers du tourisme afin que ces derniers en tirent les bénéfices sous forme d’emploi pérenne justement rémunéré.

La situation dramatique qu’ont connu les collectivités de Saint-Barthélemy et de SaintMartin, justifierait sans doute que la délégation à l’Outre-mer se penche prochainement sur ces cas concrets de territoires victimes du dérèglement climatique, afin de contribuer à la définition des politiques à mettre en œuvre pour ramener à une vie digne, dans des délais raisonnables, des populations profondément meurtries.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.